Publié le : 26/06/2025 14:28 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33807

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le 14/04/2022
ID : 038-213803489-20220411-DELIB2022_30-DE

Paraphe

COMMUNE DE RUY-MONTCEAU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022

DELIBERATION N°2022_30 :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

L'an deux-mil-vingt-deux le onze du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ruy-Montceau (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis GIRAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 27 Date de la convocation : 05 avril 2022

Présents : *Denis GIRAUD, Jean-Luc VERJAT, Christine GAGET, Frédérick CHATEAU, Mireille BARBIER, Enguerrand BONNAS, Karen ANDREIS, Eric SCHULZ, Karine PLATEAU, Marie-Pierre FERLET, Franck CONESA, Stéphane VEYET, Cécile RIBEIRO, Virginie MARIN, Aristide RICCIARDONE, Olivier MARIE-CLAIRE, Madeleine HANUS, Guy RABUEL, Jacqueline RABATEL, Jean-Jacques HYVER, Régine COLOMB, Lilian RENAUD, Pascal FARIN, Didier DE BELVAL*

Excusés : *Véronique REBOUL (pouvoir à Olivier MARIE-CLAIRE), Manon CONESA (pouvoir Franck CONESA), Sandrine CHAVENT (pouvoir à Karine PLATEAU).*

Nombre de membres présents ou ayant donnés pouvoir : 27
Secrétaires de séance : Christine GAGET et Karine PLATEAU

Madame BARBIER, Adjointe au Maire en charge des Finances, présente à l'Assemblée, le compte de gestion en rappelant qu'il s'agit d'un document issu de la comptabilité tenue parallèlement par Madame la Trésorière de Bourgoin-Jallieu, reflétant les opérations de dépenses et de recettes réellement effectuées au cours de l'année civile précédente, et permettant d'attester de la régularité du budget.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 038110 — NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. BOURGOIN-JALLIEU COLLECTIVITES — ETABLISSEMENT : RUY MONTCEAU

Résultats budgétaires de l'exercice

57100 - RUY MONTCEAU — Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 543 336,00	2 992 794,00	5 536 130,00
Titres de recette émis (b)	1 302 885,02	3 187 246,26	4 490 131,28
Réductions de titres (c)		4 560,80	4 560,80
Recettes nettes (d = b - c)	1 302 885,02	3 182 685,46	4 485 570,48
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 543 336,00	2 992 794,00	5 536 130,00
Mandats émis (f)	1 160 006,73	2 814 866,43	3 974 873,16
Annulations de mandats (g)		56 763,25	56 763,25
Depenses nettes (h = f - g)	1 160 006,73	2 758 103,18	3 918 109,91
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	142 878,29	424 582,28	567 460,57
(h - d) Déficit			

Affiché le :
14/04/2022

Publié le : 26/06/2025 14:28 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33807

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le 14/04/2022
ID : 038-213803489-20220411-DELIB2022_30-DE

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 038110 — NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. BOURGOIN-JALLIEU COLLECTIVITES — ETABLISSEMENT : RUY MONTCEAU

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

57100 - RUY MONTCEAU — Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	677 437,91		142 878,29		820 316,20
Fonctionnement	528 017,69	528 017,69	424 582,28		424 582,28
TOTAL I	1 205 455,60	528 017,69	567 460,57		1 244 898,48
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 205 455,60	528 017,69	567 460,57		1 244 898,48

La Trésorerie Générale de Bourgoin-Jallieu a transmis le compte de gestion de l'exercice 2021 (extraits ci-dessus) qu'elle a certifié conforme au compte administratif 2021, et qui a, de même, été adressé par courriel à chaque conseiller municipal.

Entendu l'exposé de l'Adjointe au Maire, après en avoir délibéré, le Conseil, **à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2021 de la commune faisant apparaître un résultat d'exercice de fonctionnement excédentaire de 424 582,28€ et un résultat excédentaire d'exercice de la section d'investissement de 142 878,29€ (résultat cumulé de 820 316,20€),
- **CHARGE** le Maire des formalités liées à cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 11 avril 2022
Le Maire, Denis GIRAUD

MAIRIE de RUY-MONTCEAU (Isère)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Affiché le :
14/04/2022